

Réunion du 30 novembre 2020

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.
M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Etienne WOLF, vice-présidents.
Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Serge OEHLER, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL. membres.
- Procuration(s) : Mme Catherine GRAEF-ECKERT ayant donné pouvoir à M. Etienne BURGER, M. Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Mme Danielle DILIGENT, Mme Suzanne KEMPF ayant donné pouvoir à M. Mathieu CAHN, Mme Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à M. Nicolas MATT, M. Denis SCHULTZ ayant donné pouvoir à Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à M. Yves SUBLON
- Excusé(s) :
- Absent(s) :
- Ne prennent pas part au vote : M. Paul HEINTZ
- Rapporteur : M. André ERBS

**CP/2020/396 J350
_2020_11_20_396**

**65520 - Fonds d'attractivité
FDA- convention de partenariat pour les projets de 3
périscolaires portés par la Communauté de Communes de
l'Outre-Forêt**

Après en avoir délibéré, la Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président:

- approuve, dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé du Contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'Action Nord, le principe de la participation du Département du Bas-Rhin, au titre du Fonds de développement et d'attractivité, au renforcement de l'attractivité du territoire de l'Alsace du Nord à travers la construction de 3 périscolaires par la Communauté de Communes de l'Outre-Forêt à Surbourg, Betschdorf et Schoenenbourg ;
- mobilisera, dans le cadre de ses compétences, son ingénierie en faveur de ce projet, notamment les services de la Mission Action Sociale de Proximité, de la Mission Enfance Famille et de la Mission Education, Sport et Jeunesse ;
- approuve les termes du projet de convention partenariale à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la Communauté de Communes de l'Outre-Forêt ainsi que les Communes de Surbourg, Betschdorf et Schoenenbourg, joint en annexe à la présente délibération, et autorise son Président à signer cette convention ;
- attribue trois subventions d'investissement, au titre du Fonds d'Attractivité et de Développement, d'un montant total de 975 425 € à la Communauté de Communes de l'Outre-Forêt, porteur du projet, pour la construction de 3 structures périscolaires par la Communauté de Communes de l'Outre-Forêt à Surbourg, Betschdorf et Schoenenbourg répartie comme suit :
- projet de périscolaire de Surbourg : subvention d'investissement d'un montant maximal de 319

535 €, correspondant à 20% du montant des dépenses prévisionnelles éligibles hors taxe ;
 - projet de péricolaire de Betschdorf : subvention d'investissement d'un montant maximal de 356 338 €, correspondant à 20% du montant des dépenses prévisionnelles éligibles hors taxe ;
 - projet de péricolaire de Schoenenbourg : subvention d'investissement d'un montant maximal de 299 552 €, correspondant à 20% du montant des dépenses prévisionnelles éligibles hors taxe ;
 - approuve les termes du projet de convention financière à conclure entre le Département du Bas-Rhin et la Communauté de Communes de l'Outre-Forêt destinée à permettre le versement des trois subventions correspondantes, joint en annexe à la présente délibération et autorise son Président à signer cette convention.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés : 46

| | | |
|-------------------------|---|----|
| Vote(s) pour : | Mme Alfonsa ALFANO, M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, Mme Françoise BEY, M. Frédéric BIERRY, Mme Françoise BUFFET, M. Etienne BURGER, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Yves LE TALLEC, Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Christine MORITZ, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, M. Etienne WOLF, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL | 45 |
| Vote(s) contre : | / | 0 |
| Abstention(s) : | / | 0 |

Pour extrait conforme
 Pour le Président
 Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,
 Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20201130-
 lmc1139868-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 04/12/20